

1995-2000, Programme national de sécurité publique 1995-2000. Ce programme devrait accroître sensiblement la demande de biens et de services par les corps de police.

Les services d'incendie relèvent des 31 États du Mexique et du District fédéral. Ils ont constamment besoin d'une vaste gamme d'équipements de lutte contre l'incendie. Il n'y a guère que les tuyaux d'arrosage, les haches et les extincteurs qui soient fabriqués au Mexique.

LA CONSOMMATION CHEZ LES PARTICULIERS

Le poids de la crise de la sécurité au Mexique repose sur les particuliers. Les travailleurs ont peu d'influence sur les politiques en matière de santé et de sécurité de leur employeur et ne sont pas des clients importants sur ce marché. Ils sont par contre fortement enclins à se protéger eux-mêmes contre les incendies et les crimes et sont donc sensibles aux efforts de commercialisation. En réalité, l'augmentation récente de la criminalité et la publicité sur l'équipement de prévention du crime ont fait grimper fortement les ventes sur ce marché. Chacun a besoin de se protéger ainsi que son domicile et ses véhicules.

LA CONCURRENCE

Les fournisseurs canadiens de produits de sécurité et de protection font face à la concurrence de sociétés mexicaines et étrangères. En règle générale, les fabricants mexicains sont bien implantés dans les créneaux à faible technologie du marché. Ils sont très concurrentiels pour des produits comme les extincteurs, les serrures et les vêtements protecteurs de base comme les chaussures, les gants et les casques. Plus le produit est sophistiqué et plus il est probable qu'il sera importé. On peut toutefois mentionner une exception notable

qui est celle des vestes pare-balles qui sont produites et distribuées par *Mantenimiento y Comercialización Industrial (Macoisa)*.

Les distributeurs mexicains sont très présents dans le secteur de la sécurité et de la protection, en particulier quand il s'agit de produits importés. Certains d'entre eux offrent des services de conseils. Ils exercent en particulier une influence sur les décisions d'achat quand il s'agit de détecteurs de fumée et de systèmes d'arrosage automatique, ou de dispositifs d'alarme et de sécurité pour la maison.

Les sociétés professionnelles de conseils en sécurité et en protection n'existent que depuis peu sur le marché et sont le plus souvent étrangères. Les grands acheteurs commerciaux et industriels se sont montrés intéressés à passer des contrats avec des spécialistes du conseil ayant une expérience internationale.

Les organismes gouvernementaux dispensent également des conseils dans le domaine de la sécurité. Le *Sistema Nacional de Protección Civil*, Système national de protection civile, offre des services de conseils aux particuliers qui construisent leur maison ainsi qu'aux entreprises de construction sur la protection contre les incendies et les tremblements de terre. Le *Secretaría del Trabajo y Previsión Social (STPS)*, Secrétariat au travail et au bien-être social, fournit des services de conseils en santé et en sécurité.

Les grands détaillants ont tendance à préférer les produits américains, en particulier parce qu'ils portent des marques prestigieuses. Les produits provenant d'Israël, d'Allemagne, du Japon et de France sont également considérés comme sophistiqués et de haute qualité. Le Canada ne s'est pas encore implanté de façon sensible sur ce marché.

LES TENDANCES ET LES DÉBOUCHÉS

LA CRISE DU PESO

Aucun secteur de l'économie mexicaine n'a échappé aux conséquences de la dévaluation brutale du peso survenue à la fin de décembre 1994. Les difficultés économiques ont favorisé l'augmentation de la délinquance urbaine en même temps que l'instabilité politique permettait au crime organisé de se développer.

L'augmentation de la criminalité, combinée à l'incapacité du gouvernement à l'enrayer, a réduit encore davantage la confiance des Mexicains et des milieux d'affaires envers la loi et l'ordre. Cela a provoqué une forte augmentation de la demande de produits et de services de sécurité et de protection destinés aux commerces, aux résidences, aux automobiles et aux particuliers.

LA COMMISSION DE COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL

Dans le cadre des négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), des ententes parallèles ont été signées sur le travail et sur l'environnement. L'entente sur le travail s'appelle l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (ANACT). Il définit un certain nombre d'obligations pour les signataires et crée la Commission de coopération dans le domaine du travail. Cette dernière est dotée d'un conseil ministériel et d'un secrétariat qui sont situés à Dallas, au Texas.

Dans le cadre de l'ANACT, les pays signataires sont tenus de promouvoir la conformité à leur propre législation sur le travail et de l'appliquer de façon efficace. Ils doivent de plus assurer l'accessibilité et la transparence du processus juridique et fournir l'information requise au public.

Une grande partie de la mauvaise performance du Mexique en matière de santé et de sécurité s'explique